

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 7

Artikel: Mots croisés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un collégien a l'air « tout moindre » dans son coin. Encore un à qui le bienfaisant week-end n'a pas été favorable. Il vient d'écoper un zéro peu fait pour revigorer une moyenne lamentable. Les hautes cimes où le chamois broute en paix, l'immaculée blancheur des sommets où la main de l'homme n'a jamais mis les pieds ne l'ont pas inspiré pour sa composition française. Peut-être aussi que c'est M. le professeur qui était « tout moindre », en ce lundi né après deux journées d'un repos très fatigant... En mangeant la soupe, père et mère du collégien au zéro examineront cette dernière éventualité, assavoir lequel du prof ou du potache était « le plus moindre » en ce fatal matin : le plus vieux devait être plus moindre que le plus jeune qui ne pouvait être que le moins moindre. Et on arrivera, n'en doutez pas, à la conclusion que plus on est moindre, moins on est moins moindre et que moins on est moindre, plus on est moins moindre. Ce qui prouvera clairement que si le gosse a eu une aussi lamentable note, ce ne peut être que par la faute de son prof !

C'est en écoutant les conversations échangées dans le train de midi dix — pas le lundi, mais tous les autres jours — qu'on arrive très vite à comprendre que les régents et les professeurs ont trop peu de travail et les élèves beaucoup trop. Que les vacances sont distribuées avec prodigalité au personnel enseignant et avec parcimonie aux moutards ! Que la casquette de « son » amour d'enfant a toujours été écrasée par les bandits des « autres »...

Vivement le soir, pense le comptable, que je puisse, après deux journées harassantes, aller coucher de bonne heure...

Les CFF gagneront la reconnaissance et l'estime de tous les porteurs d'abonnements écoliers et ouvriers, le jour où ils décideront de ne mettre que des wagons-lits dans la composition du train de midi dix.

Les lundis, bien entendu !

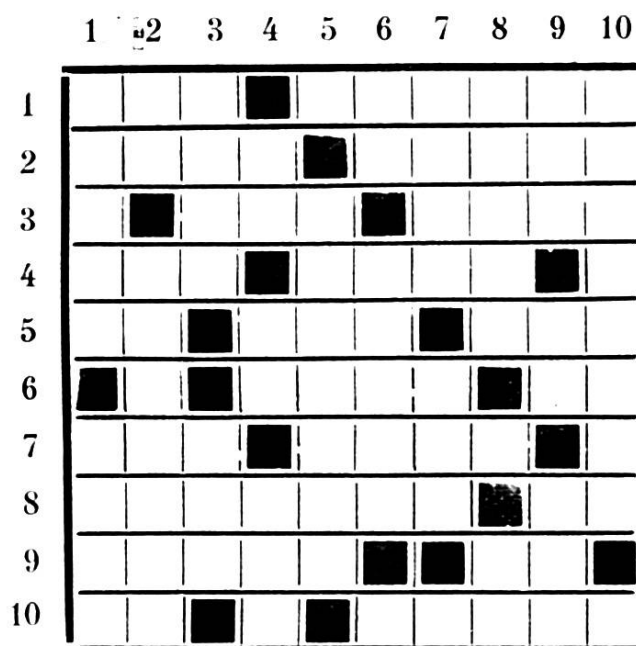
Jean du Cep.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro de fort intéressants articles...

Signe réjouissant de l'intérêt croissant que l'on porte au Nouveau Conteur. Mais hélas ! on ne peut faire entrer une cathédrale dans le ventre d'une souris !

Mots croisés

à la mode de chez nous



Les mots vaudois sont indiqués par (V.) à la fin des définitions correspondantes.

Horizontalement :

1. Une qui est toujours sûre d'être engagée pour tourner. — Se dit d'une femme qui pleure tout le temps. (V.)
2. Le palais du roi des airs. — Un appareil qui pique.
3. La moitié de l'orbite. — Inv. : fondateur de l'Oratoire.
4. Donnent de l'éclat. — Troupeau de bœufs.
5. A gauche de Napoléon. — Montagne. — Syndicat international ouvrier.
6. Tombe d'un bec trop plein. — Inv. : article.
7. Garde républicaine. — Qui a subi une application brillante.
8. Gros récipient. (V.) — Terminaison d'infinitif.

9. Erigea. — Sur une lettre qui ne va pas bien loin.
10. Gobé par M. Nobs. — Coups de main qu'on n'attendait pas.

Verticalement :

1. Peureux. (V.) — Enlevée.
2. Parcouru par un Chinois. — Pâtes et viandes.
3. Un dieu malin. — Du verbe avoir.
4. Terminaison verbale. — au milieu de la pipe. — S'il vous plaît à rebours.
5. Se dit d'un type un peu piqué. (V.)
6. Voyelles. — Un fameux censeur.
7. Se rapporte à des animaux bêlants. — Epoque célèbre.
8. Eclatent sans danger. — Phonét. : arme.
9. Débarqua sur l'Ararat avec toute sa ménagerie. — La fin de la maladie. — Originaire de la Côte.
10. Embêter. (V.)

* * *

Solution du problème de février :

Horizontalement. — 1. Boutefat. — 2. Ort ; arabe. — 3. In ; raton. — 4. Ec ; crevé. — 5. Badadia ; as. — 6. Epris ; toit. — 7. Ros ; arr. — 8. Pouet ; évoé. — 9. Ino ; ici ; NL. — 10. Estoc ; mess.

Verticalement. — 1. Bouèbe ; pie. — 2. Or ; caprons. — 3. Uti ; Drouot. — 4. Niaise. — 5. DS ; tic. — 6. Farci. — 7. Ararat ; eim. — 8. Tâte ; oav. — 9. Bovairons. — 10. Ménestrels.

Résultats de notre concours

Pour le concours du « Mots croisés » de février, promettant exceptionnellement la récompense d'un « abonnement-transmissible d'une année au *Nouveau Conteur Vaudois*, vingt-neuf concurrents nous ont envoyé des grilles justes dans les délais.

Ce sont :

Mme H. Karlen-Cottier (Catalari) Gérignoz, Les Granges M.O.B. — M. L. Ruchet, inst. ém., Les Monts-de-Pully/Lausanne. — Mme Ami Bornet, charron, Les Moulins (Pays-d'Enhaut). — Mme Louis Pidoux, inst., St-Légier/Vevey. — Mme Dr Francken-Fiaux, Begnins. — M. Jean Landry, ch. des Aubépines 37, Lausanne. — M. E. Allas, rue d'Orbe 55, Yverdon. — M. Ed-

mond Fazan, Fontenailles 1, Lausanne. — Mme A. Matthey, av. Fraisse 8, Lausanne. — Mme R. Heer-Dutoit, ch. de Mornex 6, Lausanne. — M. J. Candaux, ancien pasteur, Prilly. — M. J. Richoz, 110, Bois-Gentil, Lausanne. — M. E. Weber-Jaquier, négociant, Essertines-sur-Rolle. — M. Samuel Aubert fils, av. Ramuz 77, Pully-Lausanne. — Mme Haldi, Javelle 12, Vevey. — M. Albert Morét, Huémoz s/Ollon. — M. Alfred Despland, Les Riaux, Château-d'Oex. — Mlle Lucienne Mongeot, Orangerie 4, Neuchâtel. — M. Glardon-Dérian, Gare 18, Vallorbe. — Mme B. Maire, Numa-Droz 60, La Chaux-de-Fonds. — M. P. Cottier-Jaquier, Clos Fleuri, Corso s/Vevey. — M. Robert Pasche, Seigneux. — Mme B. Inaebnit, Caroline 8, Lausanne. — M. Paul Monachon, Puidoux. — Mme Faberlet, Institution de Béthanie, ch. de la Vallombreuse, Lausanne. — Mme Paul-J. Wolf, 6, ch. de la Garance, Granges-Canal (Genève). — M. Georges-H. Yenny, ch. du Reposoir, Lausanne. — M. Ed. Cordey, « La Vignette », ch. de Villard 2, Lausanne. — Mme Edm. Guinand, Pavés 3a, Neuchâtel.

Les gagnants ci-dessus, qui ne l'ont pas déjà fait, voudront bien communiquer l'adresse de l'abonné de leur choix à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Merci aux concurrents qui ont accompagné leur « grille » d'un mot de précieux encouragement au *Nouveau Conteur Vaudois*.

Nous sommes heureux de constater qu'il leur plaît dans sa forme actuelle.

Parmi ceux qui ont commis quelques petites bévues et qui feront certainement mieux la prochaine fois, il en est un qui fit suivre sa solution de cette petite phrase :

« Un peu trop facile... »

Hé oui, cher ami... un peu trop facile de faire des fautes, car Bovairon s'écrit avec un a et non avec un e...

Quant au mot « Boutefat », il s'écrit généralement avec un s à la fin, mais alors il ne joue plus avec les autres mots verticaux...

* * *

CINQ abonnements-transmissibles récompenseront les lauréats du « Mots croisés » ci-dessus par voie de tirage au sort et à condition que les grilles nous parviennent avant le 31 mars, dernier délai.